



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 26 mars 2021

FERMETURE POUR 10 JOURS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL BERT DU HAVRE

COVID-19

À la suite de seize cas confirmés de COVID-19 parmi les élèves et quatre cas confirmés parmi les personnels de l'école élémentaire Paul Bert du Havre, **le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, a décidé, par arrêté du 26 mars 2021, de fermer l'école à compter de ce jour, vendredi 26 mars.**

Ce vendredi 26 mars 2021, la préfecture de la Seine-Maritime a été informée que des élèves et des personnels de l'école élémentaire Paul Bert du Havre avaient été testés positifs à la COVID-19. L'Agence régionale de santé de Normandie, en lien avec l'Éducation nationale, a procédé à une évaluation de la situation.

Après analyse de la situation, **l'école sera fermée jusqu'au vendredi 2 avril 2021 inclus (réouverture prévue le lundi 5 avril 2021).**

Les modalités de continuité pédagogique seront communiquées aux élèves et à leur famille par la direction de l'école.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex